



Bulletin mensuel d'information N° 509
Keleier Forest Landerne

Septembre 2024
Miz Gwengolo

Les annonces pour le prochain bulletin sont à envoyer par mail [pour le jeudi 19 septembre 2024](mailto:laforest@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire

L'inauguration du projet majeur du mandat s'est tenue le 28 juin dernier, sur le belvédère, sous un soleil radieux !

Les riverains directement impactés, les entreprises ayant travaillé sur le projet, les partenaires et les élus étaient au rendez-vous.



Septembre s'annonce riche en événements !

La journée du patrimoine, jumelée avec une fête médiévale nous permettra de revivre l'histoire de notre commune et de valoriser des artistes de La Forest-Landerneau.

Un historien a récemment découvert grâce au journal du résistant brestois Honoré Chalm que trois hommes appartenant à un Commando Anglais ont été tués sur notre commune. **Leurs familles pensaient qu'ils étaient morts en Normandie. Ils viendront leur rendre hommage.**



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Changement des horaires d'ouverture :

L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : **Fermée le matin** / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h



DATES À RETENIR

Sam 07/09

Sam 21/09

Sam 21 & Dim 22

Dim 22/09

Jeu 26/09

Lun 30/09

Sam 05/10

Forum des associations – 10h – Salle Polyvalente

Commémoration Commando Anglais – 11h - Guerrus

Fête Médiévale – Parc Taliesin (sous la Mairie)

Journée du Patrimoine

Inter-club Val Elorn

Conseil municipal – 20h30

"Nettoyons la nature" - 10h - Grève de la Gare

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30

Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30

Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : 12 et 26 septembre

Ordures ménagères : 5 et 19 septembre

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau

Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance :

Relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@capld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01/09	Pharmacie Willemaire Bydlon / La Roche-Maurice
08/09	Pharmacie Le Calvez / L'Hôpital-Camfrout
15/09	Pharmacie Prigent / Landivisiau
22/09	Pharmacie Westport / Plougastel-Daoulas
29/09	Pharmacie Humbert / Sizun

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY – Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : **06 63 85 48 63**

Vie Paroissiale – Messes

Dimanche 15 septembre messe à 10h30 à l'église de Saint-Divy.

Dimanche 22 septembre messe de rentrée à 10h30 à l'église Saint Houardon à Landerneau.

A partir du mois d'octobre messe tous les dimanches soir à 18h à Saint-Divy.

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire

Pauline BENOIT, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse)

Erwan GALERON, 2^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)

Marilyne BENOIT, 3^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)

Olivier BESCOND, 4^{ème} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme)

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Prochain Conseil municipal

Le 30 septembre 2024 à 20h30 en salle du Conseil.

Extrait conseil municipal du 17 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 juin à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- M. Olivier BESCOND, excusé, ayant donné procuration à M. David ROULLEAUX
- Mme Catherine VELGHE, excusée, ayant donné procuration à Mme Nathalie ROULLEAUX
- Mme Maria COSTA, excusée, ayant donné procuration à Mme Marilyne BENOIT
- M. Julien KERJEAN, excusé, ayant donné procuration à M. Roland POHREL

Secrétaire de séance : M. Erwan GALERON

Adoption du PV du Conseil municipal du 25 mars 2024 par 15 VOIX POUR ET 1 VOTE CONTRE (M. Pascal MELLAZA).

ORDRE DU JOUR

1- Convention d'assistance à la passation des marchés publics concernant le marché de fourniture de repas pour le restaurant scolaire de l'école publique Georges Brassens

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'intervention du service commande publique mutualisé pour la passation du marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire de l'école publique Georges Brassens.

Par 15 VOIX POUR et 1 VOTE CONTRE (M. Pascal MELLAZA), le Conseil municipal approuve la convention.

2- Aménagement de la route de POUL AR MARC'H

M. le Maire expose à l'assemblée le projet d'aménagement de la voie communale « route de Poul Ar Marc'h » au niveau de la voirie et de la gestion des eaux pluviales.

Au vu du montant supérieur au seuil dérogatoire des 100 000 €, la commune sera amenée à réaliser un appel d'offres sur la base d'une procédure adaptée.

Les conditions de mise en œuvre seront affinées à la rentrée, après attache avec les services de la

Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD).

En effet, la commune sera amenée à solliciter un soutien à la fois administratif et technique auprès de la CAPLD pour la réalisation de ce projet.

Une convention d'assistance technique dans le domaine de la voirie et des infrastructures sera à valider avec les services de la CAPLD au prochain Conseil municipal pour la préparation et le suivi du programme de travaux d'entretien / gros entretien de voirie et la passation du marché.

Par 17 VOIX POUR, le Conseil municipal approuve le projet d'aménagement de la route de Poul Ar Marc'h.

3- Adhésion à trois groupements de commande avec la CAPLD

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, les collectivités ont souhaité se réunir dans le cadre de trois groupements de commandes portant sur les prestations suivantes :

- Vérification des matériels et systèmes de protection incendie
- Registres, livrets de famille et prestations de reliure
- Fourniture de carburants et combustibles

4- Règlement local de publicité intercommunal – avis sur le projet de RLPI de la CAPLD arrêté le 28 mars 2024

Par délibération n°DCC2020_199 en date 11 décembre 2020, la Communauté d'agglomération, compétente en matière de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), a prescrit l'élaboration de son premier RLPi sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, en a défini les objectifs poursuivis, ainsi que les modalités de collaboration avec les communes et celles de la concertation.

A la suite de cette étape et avant l'enquête publique, le code de l'Urbanisme prévoit au titre des articles L.153-15 et R.153-5 que le projet de RLPi arrêté est soumis, pour avis, aux conseils municipaux. Cet avis doit être rendu dans un délai de trois mois à compter de l'arrêt du projet. En l'absence de réponse à l'issue de ce délai, l'avis est réputé favorable.

Le Conseil municipal n'émet aucune observation ou remarque sur le projet de RLPi de la CAPLD, arrêté en conseil de Communauté le 28 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de RLPi de la CAPLD, arrêté en conseil de Communauté le 28 mars 2024.

5- Acquisition de la parcelle AA N°275

M. Le Maire précise qu'afin de sécuriser le passage entre la route de Rulan et la rue de Keramanac'h, il apparaît opportun d'acquérir la parcelle numérotée au cadastre de la Commune section AA n°275 pour une contenance de 392 ca. Les propriétaires ne s'opposent pas au projet et les parties sont convenues d'une vente amiable au prix principal de 6 euros (SIX EUROS)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide, l'acquisition d'une parcelle.

6- Projet d'extension du service TI VELO

CONTEXTE :

Le service de location de vélos électriques courte-durée Ti Velo est un service initié par la Ville de Landerneau et transféré à la Communauté depuis le 1er juillet 2021.

Ce service est actuellement composé de 11 stations réparties sur le périmètre de la Ville de Landerneau, et d'une flotte de 60 vélos. Le service a fait l'objet d'un nouveau marché notifié le 22 mars 2024 avec la société Fifteen, en lien avec les Cycles Le Gall et Coroller pour la maintenance technique.

Afin de favoriser le développement de la pratique cyclable à l'échelle de l'aire urbaine de Landerneau, notamment en rabattement vers les services de centralité, une extension de ce service sur des Communes de l'aire urbaine landernéenne a été imaginée. Pour pouvoir être mené à bien le projet s'appuie sur le principe de répartition des compétences entre l'EPCI et les communes parties prenantes.

Il est proposé aux élus de valider les objectifs visés dans le cadre de cette extension, les critères d'implantation et les modalités, notamment financières, de déploiement du service. Ces conditions seront retranscrites dans le projet de convention annexé à la présente délibération.

Proposition des sites d'implantation

Au regard de ces deux critères, il est proposé d'implanter une station Ti Velo sur la Commune. L'implantation exacte de la station devra être identifiée par la Commune en concertation avec la Communauté.

La Forest-Landerneau

La Forest-Landerneau dispose d'une halte TER ayant pour partie une vocation scolaire (transport de lycéens pour Landerneau). En localisant une station au bourg, la commune permettrait de compléter cette offre ferroviaire par un service cyclable, notamment en heure creuse. La commune et le Département sont en cours d'aménagement d'un itinéraire sécurisé en site propre le long de l'Elorn en rabattement vers la ville de Landerneau. Une continuité est assurée en agglomération par l'aménagement en cours d'une piste cyclable rue Hervé de Guébriant à Landerneau.

Les Communes et la Communauté auront à charge les coûts estimatifs suivants (coûts pour 1 station et 5 vélos) :

➤ Pour la CAPLD : Fonctionnement = 8 670 € ; Investissement = 14 580 €

➤ Pour la Commune : Fonctionnement = entre 400 € et 700 €/an ; Investissement = entre 11 000 € et 19 000 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

7- Attribution et vote des subventions aux associations pour l'année 2024/2025

Au titre de la saison 2024-2025, il est proposé au Conseil municipal l'attribution des subventions figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de la commune.

Par 14 VOIX POUR et 5 NE PRENANT PAS PART AU VOTE (Mme Pauline BENOIT, Mme Nathalie ROULLEAUX, Mme Angélique NICOLAS, Mme Christelle DUBOURG et M. Pascal MELLAZA), le Conseil municipal approuve l'attribution des subventions pour la saison 2024-2025, telles que précisées ci-dessous :

- Joyeuse Garde Forestoise (JGF) (Badminton, Football, Tennis, Gym adultes, Gym enfants) : 5866 €
- La Forest hand Ball : 1757 €
- Gymnastique d'Entretien des Retraités Actifs : 396 €
- Amicale Laïque : 1335 €
- UNC : 85 €
- FNACA : 77€
- La Forest à petites foulées : 499 €
- Club Val Elorn (Amicale des retraités) : 841 €
- Ateliers des arts Forestois : 120 €
- Société de chasse La Forestoise : 285 €
- Association « Arrête ton char » : 500 €
- Ogec école Ste Anne (restauration enfants) : 6044 €
- A.P.E de l'école Georges Brassens : 204 €
- APEL école Sainte Anne : 204 €
- Secours Catholique : 119 €
- Association Prévention Routière : 82 €
- France Alzheimer: 82 €
- St Divy Sport Basket: 102 €
- Unité d'enseignement complexe de Kerdelune : 100 €
- Ti Ar Vro Landerne Daoulas : 108 €

TOTAL : 12762 € avec un taux d'augmentation de 2%.

8- Convention de partenariat pour sponsorisation sportive

La commune de la Forest-Landerneau, par la mise en place d'un partenariat en faveur des sportifs de haut niveau, a choisi de soutenir directement l'athlète Amaury ALBAR dans son parcours sportif de natation.

Il est proposé de lui verser une subvention de 500 €.

L'athlète s'engage à mettre en œuvre tous les moyens matériels et humains nécessaires pour évoluer au plus haut niveau de sa discipline de natation. Vote à l'unanimité

16- Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Le Maire propose d'instaurer la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dans la commune de la Forest-Landerneau. **ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents (19 VOIX POUR).

17- Renouveau d'un poste d'agent périscolaire et d'entretien polyvalent : contrat pour accroissement temporaire d'activité

La commune de la Forest-Landerneau a déjà décidé de recourir à des emplois aidés pour les fonctions d'agent technique polyvalent à temps complet (services techniques, école publique et ménage des bâtiments) du 1^{er} novembre 2022 au 31 juillet 2023, puis pour les fonctions d'agent périscolaire et d'entretien polyvalent du 21 septembre 2023 au 5 juillet 2024 (20h annualisés).

Aujourd'hui, la commune souhaiterait renouveler le poste d'agent périscolaire et d'entretien polyvalent, pour la rentrée scolaire 2024/2025, afin de répondre à un besoin avéré au niveau de l'école publique et permettre à cet agent de s'insérer durablement dans l'emploi.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve, le renouvellement du poste.

POUR INFORMATION :

Réorganisation de l'école Georges Brassens à la rentrée scolaire 2024/2025

Suite à la fermeture de la 5^{ème} classe à la rentrée prochaine, il est proposé ce qui suit :

➤ Maintien d'une ATSEM en TPS/PS/MS, poste sur lequel interviendront 2 agents (l'une le matin et la deuxième l'après-midi).

➤ Suppression du deuxième poste d'ATSEM en GS/CP, avec maintien d'un agent sur le temps de relaxation (13h20 à 14h30) pour permettre la continuité du décloisonnement sur les autres niveaux et renfort d'un agent en cas de sortie à l'extérieur de l'enceinte de l'école l'après-midi (pour se rendre au Gymnase, à la bibliothèque, à la salle omnisports...).

➤ D'autre part, une classe se libérant à l'étage, la classe de GS/CP rejoindra le reste des classes, et son actuelle classe sera récupérée pour aménager la garderie, ce qui permettra d'augmenter la surface dédiée à la restauration scolaire en récupérant la surface de l'actuelle garderie.

Nous envisageons grâce à cela de tester également une nouvelle organisation sur le temps de midi : il n'y aura plus qu'un seul service. Tous les niveaux déjeuneront en même temps, ce qui permettra d'améliorer les conditions de déroulement du repas.

Élections législatives du 7 juillet 2024

Voici les résultats du deuxième tour sur notre commune.

Nombre d'inscrits : 1584

Nombre d'abstentions : 315

Votants : 1269

Blancs : 65

Nuls : 12

Exprimés : 1192

Candidats :

- Mme Renée THOMAÏDIS : 350 voix (29,36%)

- Mme Graziella MELCHIOR : 842 voix (70,64%)

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à **partir de septembre 2008**.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Commémoration du Commando Anglais

Le **samedi 21 septembre 2024 à 11h** une cérémonie commémorative en l'honneur de trois commandos britanniques, chargés d'une mission de renseignements en vue de la reconquête de la France, ont trouvé la mort, le 1^{er} septembre 1944, près de l'ancien passage à niveau du Guerrus.

Une plaque a été réalisée et porte les noms des victimes ainsi qu'un QR code donnant le récit détaillé des événements.

Outre les autorités militaires et civiles, un fort détachement de la Royal Marine Commandos et de la Royal Navy sera présent. La population est invitée à participer nombreuse à cet événement.

Pour se rendre sur le site il faut effectuer environ 1,5 km à pied sur le chemin de randonnée qui longe l'Elorn, en partant de la Grande Palud.

Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à tous les participants, dans la salle polyvalente de la Mairie.

Affaires Sociales

Café des aidants

Les Cafés des aidants du pays de Landerneau-Daoulas continuent et se développent en 2024, avec un nouveau lieu depuis le mois d'avril 2024 : le café-pub Le Paul Art's à Daoulas.

Rendez-vous de 14h00 à 16h00 :

Les 1^{ers} jeudis du mois à la Cimenterie, 12 rue Saint Ernel 29800 Landerneau,

Les 1^{ers} vendredis du mois au bar-épicerie Les sorties, 1 route du Moulin du Pont 29450 Le Tréhou,

Les 3^{èmes} vendredis du mois au café-pub Le Paul Art's, 1 route de Quimper 29460 Daoulas.

Gratuit et sans inscription.

Prochaines dates :

Vendredi 6 et/ou jeudi 12 et/ou vendredi 20 septembre
"Nos besoins et nos attentes en tant qu'aidants"



Prévention et Secours civiques – niveau 1



La commune de La Forest-Landerneau organise en partenariat avec Groupama et l'UDSP 29 (Union des Sapeurs-Pompiers du Finistère) **2 journées de formation les 11 et 20 septembre**. Afin de compléter les sessions, vous avez la possibilité de vous y inscrire (nombre de places limitées).

La formation est de 7h et il vous sera délivré à l'issue de celle-ci le diplôme d'état de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1).

Inscription en Mairie. **Il reste 7 places.**

État civil

Naissances :

Mahé LE LAY ROUSSELOT
26.06.2024 – 12 rue des Ormes
Rose LE BRAS
01.08.2024 – 9 rue des Ormes
Louis DOUGUET
18.08.2024 – 10 rue des Ormes

Mariage :

M. ROUDAUT Kawrantin, chef d'entreprise et Mme SCOUARNEC Audrey, responsable agro-alimentaire, hors commune : mariés le 29 juin.

M. ANTOINE Kevin, relieur et Mme BESCOND Pauline, responsable de coordination, 12 clos de la garenne : mariés le 13 juillet.

M. DESARRANNO Alexis, Marin d'Etat et Mme CASELLI Laurianne, technicienne de laboratoire, 1 allée des châtaigniers : mariés le 17 juillet.

Mme QUENTEL Leslie, adjoint responsable de magasin et Mme NACK Koraline, intervenante d'action sociale, 22 Cribin : mariées le 27 juillet.

M. WEST Arnaud, commercial et Mme QUEOURON Vanessa, technicienne de laboratoire, 4 Quinquis Braz : mariés le 2 août.

Urbanisme

Nous rappelons qu'un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD.

Merci de bien vouloir favoriser l'utilisation de cet outil pour vos démarches :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : <https://gnau58.operis.fr/landerneudaoulas/gnau/#/>

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- MAUBOUSSIN Claudie – Réparation toiture
6 Kergreac'h
- MORVAN Briec – Piscine et abri de jardin
10 Coteau de Kergrall
- COROLLEUR Clément – Clôture
20 Coteau de Kergrall
- EDF ENR – Panneaux photovoltaïques
16 Streat Nevez

Accords :

- Maison Solaire Voltalia – Panneaux photovoltaïques
6 rue de Keramanac'h
- LEMERSIER Jean-Pierre et Andrée - Ravalement
5 route du Château
- LE GROS Amandine – Changement volets
11 place du Château
- COURTOIS Loïc – Changement dimensions fenêtres
26 route de Poul Ar March
- LE GALL Delphine – Ravalement
7 rue de Guébriant
- KEROULLAS Solenn - Bitume
16 Coteau de Kergrall
- EDF ENR – Panneaux photovoltaïques
16 Streat Nevez
- MAUBOUSSIN Claudie – Réparation toiture
6 Kergreac'h

Permis de construire

Demandes :

- GOUEZ Sabrina – Modification toiture + agrandissement emprise au sol + garage en habitation
7 place du château
- MORVAN Tanguy – Rénovation – Extension
2 Penharo
- MILICE Jacques – Démolition abri de jardin
3 place des noisetiers
- AFM Bretagne – Modification Lots
Route de Kergreac'h

Accords :

- GOUEZ Sabrina – Modification toiture + agrandissement emprise au sol + garage en habitation
8 place du château
- MORVAN Tanguy – Rénovation – Extension
2 Penharo
- MILICE Jacques – Démolition abri de jardin
3 place des noisetiers

Aménagement belvédère

En attendant les arbres qui seront plantés en octobre, le belvédère est désormais orné de son mobilier urbain.



Destruction de l'ancienne boulangerie "Spiserezh"

Une page s'est tournée dans le bourg de notre commune au mois de juillet dernier : le bâtiment qui accueillait la boulangerie autrefois, devenu insalubre, a été détruit.

Le projet de reconstruction, permettant d'accueillir La Capsule et des logements sociaux, débutera concrètement début 2025.



City Stade

Les peintures de la raquette de basket extérieure et les pistes sont maintenant terminées.



Festival SOÑJ

Passez faire un tour à la Grève du Château pour découvrir le travail de l'artiste visible jusqu'au 22 septembre.

Bibliothèque

Retour aux horaires habituels à compter du 2 septembre.

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

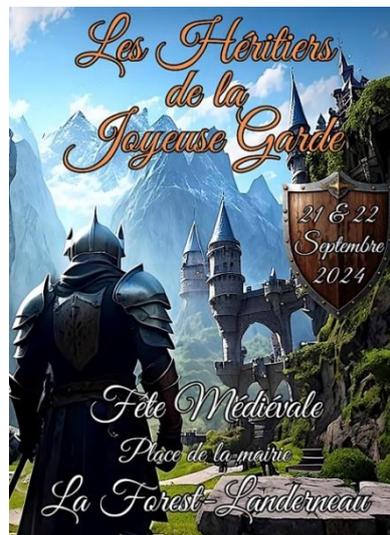
Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. [ABONNEZ-VOUS !](#)

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Fête médiévale et journée du patrimoine



Samedi 21 septembre : 11h à 19h

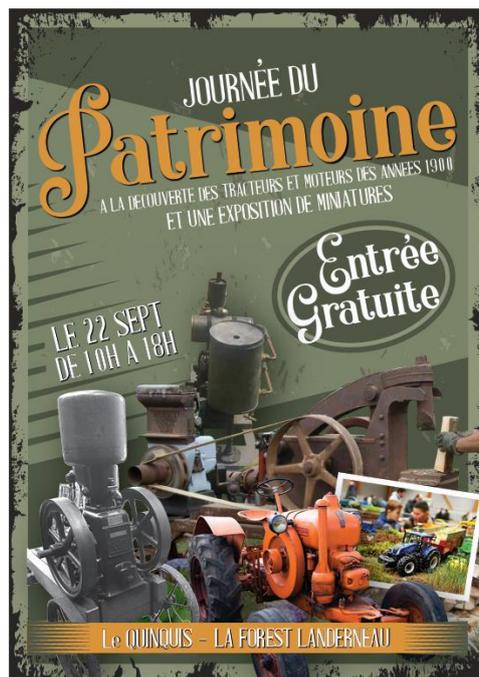
Dimanche 22 septembre : 11h à 18h

Animations sur le marché samedi vers 10h30

3 compagnies présentes en campement dans le parc :

**Memoria Medieval Heram
Bir Ha Dir
Clan Jörmungandr**

- Marché artisanal
- Calligraphies, sculpteur sur bois, travail de la terre
- Bardawen en contes et animations musicales
- Saynètes avec les Bir Ha Dir
- Lancés de haches, couteaux et tir à l'arc avec le Clan Jörmungandr
- Jeux d'adresses, tir à l'arc enfants avec Memoria Medieval Heram
- Exposition « Philippe PIERET » sur le Moyen Age
- Wonderium avec son Escape Game (pré-réservation possible)
- Location de costume possible auprès de Dame Guenièvre
- Buvette et restauration sur place
- Soirée le samedi soir à "La Capsule"



Relais Petite Enfance

Sous un temps plutôt clément, le Relais s'est installé ce 8 août à la grève du château à La Forest-Landerneau pour un atelier parent/professionnel/enfant durant lequel tous ont pu construire, créer, transvaser, élaborer avec l'autre, prendre des initiatives...



Vous souhaitez des renseignements sur la petite enfance à La Forest ?

N'hésitez pas à contacter le RPE : rpe.vdle@epal.asso.fr



Crèche "La Cabane aux Bruyères"

Le saviez-vous ?

Trois places en crèche sont réservées aux familles résidant sur la commune de La Forest-Landerneau !

Il y a de la place dès début septembre.

Vous avez un besoin ?

N'hésitez pas à contacter la directrice de La Cabane aux Bruyères (Plouédern) au 02 29 62 36 49.

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements sur place le 4 septembre par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail : foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

04/09 : Inscriptions et jeux de connaissances

11/09 : Jeux extérieurs

Décoration de « sa boîte de rangement »

18/09 : Atelier création d'une fresque sur le climat en collaboration avec TI AR VRO (1/2)

25/09 : Fresque sur le climat (2/2) et sensibilisation sur les changements climatiques

Retour sur quelques activités du mois de juillet : Bulle de savon, Koh Lanta, Bad, tennis, expo, pâtisserie, grève, lavoir...)



Conseil des jeunes Soirée de fin d'année

Les jeunes forestois ont fêté la fin de l'année scolaire le vendredi 5 juillet.

Structures gonflables, musique et fan zone pour le match France-Portugal...



Le Conseil des Jeunes recrute !

Pour constituer le prochain Conseil des Jeunes, il nous faut de nouvelles recrues, inscrivez-vous en mairie !



BOUGE TA COMMUNE !



CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

TU AS ENTRE 13 ET 18 ANS ?

INSCRIPTION JUSQU'AU 30 SEPT 2024

TU HABITES LA FOREST ?

ALORS INSCRIS TOI !

BESOIN D'UNE PLACE EN CRÈCHE ?

Votre commune est réservoir de trois places à :

La Cabane Aux Bruyères (Plouédern)

- Accueil régulier
- Accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

En jeux d'enfance

INFOS ET PRÉ-INSCRIPTIONS

Lorène DUTHOIT
lduthoit@enjeuxdenfance.fr
02 29 62 36 49 - 06 79 75 10 25



Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous, pour les sorties rendez-vous « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignement auprès de Daniel LARVOR : 0298203151 ou Gisèle HALLEGOUET : 0298202595.

02 septembre : Brignogan; 09 septembre : Logonna ;
16 septembre : Coataudon ; 23 septembre : Tréflévénez ;
30 octobre : Le Folgoët.

Les 2 autres marches reprendront le lundi 9 septembre.
Renseignements : Christine et Jean-Yves MORVAN.

Inter-club : jeudi 5 septembre à Plouédern ;
Jeudi 26 septembre à La Forest ;

Savez-vous : 23 septembre à Dirinon.

La gendarmerie propose au club "Val Elorn" de venir leur expliquer les arnaques sur Internet (adhérents ou non). Elle aura lieu le jeudi 10 octobre à 14h en salle polyvalente.

Repas froid le 17 octobre à 12h à la salle polyvalente (5€).
Inscriptions le mardi 24 septembre et le mardi 1^{er} octobre auprès des responsables.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 7 septembre.

Dates	Randonnées	
2 sept 2024	Brignogan (A/R Ménéham)	> 9,5 km
9 sept	Logonna Daoulas "Moulin Mer - Pte du Bendy"	> 11 km
16 sept	Coataudon	> 10,4 km
23 sept	Tréflévénez	> 10,1 km
30 sept	Le Folgoët Sud-Ouest	> 10,4 km
7 oct	Treglonou	> 11,7 km
14 oct	St Cadou	> 12 km
21 oct	St Derrien	> 10,3 km
28 oct	L'Aber Benoit (côté Lannilis)	> 10 km
4 nov	L'Hopital Camfrout "Bois du Gars"	> 10,4 km
11 nov	Lanarvily	> 11 km
18 nov	La Forêt du Crannou	> 10 km
25 nov	Locmélar "Circuit de Kerilien"	> 11 km
2 déc	La Forest - La Grande Palud	> 10 km
9 déc	Lampaul Guimiliau	> 9,6 km
16 déc	Le Douvez	> 9,8 km
6 janv 2025	Dirinon	> 11 km
13 janv	St Divy	> 8 km
	<i>+ galette à Kerjean !</i>	

JGF Badminton

Samedi 22 juin, les adhérents du club de badminton se sont retrouvés au centre Rêves de mer à Plounéour-Trez pour la traditionnelle sortie de fin d'année. Au programme de la journée : jeux sur la plage, pique-nique puis découverte du tir à l'arc et du char à voile, le tout sous le soleil !

Parents et enfants étaient ravis de cette sortie qui a clos la saison. Tous se sont donnés rendez-vous à la rentrée, au forum des associations.



La Forest à petite foulée

Ouvert à tous

DIMANCHE 06.10.24

Parcours non chronométrés

TRAIL & MARCHÉ

LA FOREST-LANDERNEAU

3 DISTANCES

5 KM
10 KM
15 KM

Départs libres entre 08h30 et 10h de la salle omnisports

Nouveaux parcours

Jeu de piste enfants

Participez à la 4ème édition !

Tarif unique (12 ans et +) : 5€ dont 1€ reversé à l'association "100 pour 1 toit Digemer Landerneau"

INSCRIPTIONS EN LIGNE : [HTTPS://WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATIONS/LA-FOREST-A-PETITES-FOULEES](https://www.helloasso.com/associations/la-forest-a-petites-foulees)

Nombre limite de participants : 500

La jauge est limitée à 500 participants (12 ans et plus).

Nouveauté pour cette année : les inscriptions se font en ligne sur la plateforme HelloAsso.

Lien : <https://www.helloasso.com/associations/la-forest-a-petites-foulees/evenements/trail-et-marche-la-forest-landerneau-dimanche-6-octobre-2024>

L'association sera présente au forum des associations et il sera possible de s'inscrire au club.

Des inscriptions pourront être prises sur place le jour de l'évènement si la jauge de 500 n'est pas atteinte avec les inscriptions en ligne.

Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois
17h/19h.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet
(centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au 06 17 32 36 15

Reprise des séances de Pilates avec Yann, le vendredi
13 septembre à 19h dans la salle de gym (à côté de
l'école primaire).
Possibilité séance d'essai.
Pour plus de renseignements tél au 0683927163.

Je cherche des pommes spécifiques à La Forest-
Landerneau dites « pommes de La Forest », variété
ancienne : elle se nommeraient « Avalou Eostic »
(pomme des moissons). Merci de m'appeler au 06 14 84
05 90 si vous avez des informations sur ces pommiers.

Chat perdu au Courtez. Si vous l'apercevez je vous
remercie de bien vouloir me joindre au 0750419094.



La Capsule

Vendredi 6 septembre

Paëlla – 18h30

Sur place ou à emporter

Vendredi 13 septembre

Moules – Frites – 18h30

Sur réservation jusqu'au 12 septembre

Vendredi 20 septembre

Street food: Chicken chika – 18h30

Sur place ou à emporter

Samedi 21 septembre

Soirée médiévale-18h00

Sur place

Vendredi 27 septembre

Soirée du monde : repas Laotien – 18h30

Sur place ou à emporter

